



- Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement
- Observatoire des armements

Désarmement et non-prolifération nucléaire

n° 2 • 2014

Lettre d'information parlementaire

Actualité

OSLO, NAYARIT, VIENNE : Point de non-retour vers l'interdiction...

La seconde Conférence intergouvernementale sur l'impact humanitaire des armes nucléaires, qui s'est tenue les 13 et 14 février au Mexique (Nayarit), a rassemblé 146 États (soit une vingtaine de plus que lors de la première conférence d'Oslo) et de nombreuses organisations internationales (CICR, PNUE, FAO, OMS). La France, en concertation avec les autres États dotés, a pris la décision de ne pas envoyer de représentant à Nayarit car elle ne souhaite pas cautionner un processus qui risquerait de poser le débat sur le désarmement nucléaire « dans des termes qui ne sont pas les bons ».

Le président de cette conférence a, dans ses conclusions, indiqué que Nayarit était « un point de non retour », en raison des nombreuses preuves apportées sur les conséquences catastrophiques que l'explosion d'une arme nucléaire aurait sur le climat, sur l'agriculture, sur la santé humaine et l'économie mondiale. De nombreux États ont plaidé en faveur de l'élaboration de nouvelles normes internationales dont un instrument juridique d'interdiction des armes nucléaires. Un processus profond de réflexion internationale est désormais lancé. L'Autriche a annoncé la tenue d'une troisième conférence en décembre prochain, avec pour objectif de travailler en profondeur les questions des risques, du droit international et de la relance concrète du désarmement nucléaire au sein ou non des instances de l'ONU.

POUR EN SAVOIR PLUS (SITE OFFICIEL) :

<http://www.sre.gob.mx/en/index.php/humanimpact-nayarit-2014/>



Initiatives parlementaires

L'UIP pour un monde exempt d'armes nucléaires

La 130^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) a adopté le 20 mars 2014 par consensus une résolution « Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des Parlements ». La force de ce texte est qu'il appelle ses membres à s'engager dans une série d'actions visant à éliminer les armes nucléaires, notamment en engageant les parlementaires à travailler avec leurs gouvernements pour assurer le plein respect du TNP, dont les engagements souscrits en terme de désarmement. Une délégation de parlementaires français a participé à cette conférence. L'Union interparlementaire mène depuis 2009 un processus très actif dans la mise en œuvre d'un monde sans armes nucléaires (cf. Lettre n° 1, Guide à l'usage des parlemen-



La commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée nationale auditionne, depuis le 28 janvier dernier, chercheurs, responsables militaires, représentants de la société civile, sur la dissuasion nucléaire. Ces auditions — ouvertes à la presse — vont se poursuivre jusqu'à mi-mai. Une première. « C'est donc un sujet d'attention permanent. Mais il est vrai que le débat contradictoire n'a jamais eu lieu. J'évoque ici l'audition de personnalités opposées au nucléaire militaire. », souligne Patricia Adam, présidente de la commission. Reste que sur les 23 personnes recensées à ce jour pour être auditionnées, seules 3 personnes — dont les deux rédacteurs de cette lettre, le 14 mai prochain — figurent parmi les « opposants » à la politique officielle. Un sacré déséquilibre ! Sans compter que ces auditions sont organisées uniquement par la commission de la défense et des forces armées. N'est-ce pas une manière d'enfermer le débat dans une problématique uniquement d'ordre militaire, alors qu'il s'agit avant tout d'un choix de société ? À quand l'ouverture d'un débat au sein de l'hémicycle en séance publique ?

La dissuasion nucléaire, simple question de stratégie militaire ou choix de société ?

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

Danielle AUROI,

présidente de la commission des Affaires européennes, députée du Puy-de-Dôme



Comment analysez-vous le refus de la France de prendre part à la conférence de Nayarit au Mexique, sur l'impact humanitaire des armes nucléaires, malgré la présence de 146 États ?

Je ne peux que regretter l'absence de la France à la conférence de Nayarit — j'avais d'ailleurs sollicité l'attention du ministre des Affaires étrangères à ce sujet par voie de question écrite. Il est plus que temps que la France reconsidère son attachement historique au nucléaire et réorganise sa stratégie de défense, aujourd'hui toujours centrée autour d'une technologie dont le danger pour l'humanité toute entière est avéré.

On peut à ce titre regretter qu'elle envisage de coopérer avec l'Inde à l'implantation de centrales EPR dans la zone sismique de Jaitapur, alors même que ce système facilite les transferts de technologies civiles vers le militaire et que le projet d'EPR finlandais d'Areva est abandonné. On peut ainsi considérer que ce projet risque de contrevenir concrètement au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. En Inde comme au Pakistan, le développement de l'arsenal nucléaire est inquiétant pour l'ensemble de la région. Il est déplorable que la France y participe.

La France doit sortir du dogme nucléaire qui n'est, ni une réponse à l'urgence climatique, ni à la volonté pacifique des peuples.

Comment la commission des Affaires étrangères peut-elle s'approprier ce sujet qui est désormais au cœur des préoccupations de nombreuses conférences, dont celle du Traité de non-prolifération (TNP) ?

Lors de la précédente législature, des travaux sur le sujet ont été menés, mais il nous faut remettre au débat la pertinence de la position de la France.

Seuls les écologistes ont élevé leur voix lors de l'examen du projet de loi de programmation militaire. Un amendement du groupe écologiste, défendu par mon collègue Denis Baupin, a en effet été déposé. Il remettait en cause le refus de la France de s'engager dans des discussions multilatérales pour la dénucléarisation militaire alors même qu'elle consacre un budget de plus de 3 milliards d'euros pour l'année 2013 à son armement atomique.

En plus de peser négativement sur le budget de la Défense, la politique de dissuasion nucléaire prônée par la France donne une légitimité aux États qui aspirent à la prolifération nucléaire.

La France ne peut pas être dans une double posture : d'un côté, vouloir empêcher des pays comme la Corée du Nord ou l'Iran de se doter de l'arme nucléaire et, de l'autre, ne pas tenir ses engagements en matière de désarmement nucléaire comme il lui avait été demandé lors de la conférence d'examen du TNP. Il en va de la crédibilité de sa parole.

Le XXI^e siècle commande de réviser notre politique de défense nationale érigée dans un contexte de guerre froide aujourd'hui dépassé.

...

taires pour promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires). Ce texte en est une nouvelle preuve.

La résolution appelle les parlementaires à sensibiliser « les citoyens, en les éduquant aux dangers des armes nucléaires » et souligne le risque que font courir « les 17 000 armes nucléaires qui constituent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales ». Elle met en avant l'importance des conséquences de l'impact humanitaire des armes nucléaires et rappelle « la nature complémentaire de la non-prolifération et du désarmement nucléaires ». Le point n° 14 — le plus important — « recommande aux parlements d'engager leurs gouvernements respectifs à ouvrir des négociations sur une convention sur les armes nucléaires ou sur une série d'accords propres à contribuer à l'instauration d'un monde sans armes nucléaires, comme prescrit dans la proposition en cinq points du Secrétaire général de l'ONU et dans le Plan d'action de la Conférence d'examen du TNP de 2010 ». À ne pas en douter, ce texte sera utilisé dans les prochains mois par des parlementaires français...

RÉSOLUTION DISPONIBLE SUR :

<http://www.ipu.org/conf-f/130/res-1.htm>

.....

Motion écossaise contre le transport d'armes nucléaires

Le député Bill Kidd, membre du Scottish National Party, a déposé une motion le 29 janvier 2014, au Parlement écossais pour s'opposer au convoi britannique qui transporte régulièrement des armes nucléaires à travers le territoire écossais, et qui passe à proximité de la ville de Glasgow. Il fait remarquer que le 29 janvier un convoi de 19 véhicules est ainsi venu de l'Atomic Weapons Establishment, situé dans le Berkshire, pour se rendre sur la base de Coulport. Ce convoi ne portait aucun signalement concernant le danger de sa « marchandise » et aucune collectivité locale traversée ne fut mise au courant de ce passage. Il considère ainsi cette pratique comme dangereuse et « appelle à débarrasser l'Écosse des armes nucléaires britanniques ». Cette motion est déjà soutenue par 30 parlementaires.

MOTION DISPONIBLE SUR :

<http://www.scottish.parliament.uk/parliamentarybusiness/28877.aspx?SearchType=Advance&ReferenceNumbers=54M-08888&ResultsPerPage=10>

.....

ÉTATS-UNIS : deux propositions de loi de réduction des coûts

Deux projets de loi, quasi identiques, ciblant les dépenses d'armement nucléaire vont être déposés au Congrès américain en avril pour réaliser des économies dans le budget de la défense. Le sénateur démocrate Ed Markey, présentera ainsi « L'approche intelligente des dépenses nucléaires » (dit projet de loi SANE pour Smarter Approach to Nuclear Expenditures) et au Congrès c'est le démocrate M Blumenauer qui va présenter le projet « Réduire les dépenses dans l'infrastructure nucléaire maintenant » (dit projet de loi REIN-IN pour Reduce Expenditures in Nuclear Infrastructure Now). Ces deux projets permettraient aux contribuables d'économiser la somme de 100 milliards sur les 10 prochaines années en limitant le nombre de nouveaux sous-marins nucléaires, la modernisation des armes nucléaires tactiques (stationnées en Europe) et ne donnant pas une capacité nucléaire au futur bombardier F35.

PROJET SANE DISPONIBLE SUR :

http://www.markey.senate.gov/imo/media/doc/2014_SANE_Act.pdf

PROJET REIN-IN DISPONIBLE SUR :

<http://beta.congress.gov/113/bills/hr4107/BILLS-113hr4107ih.pdf>

Christine MUTTONEN

Autriche, députée du SPO (Parti socialiste), membre de la sous-commission permanente sur les questions relatives à l'Union européenne et secrétaire de la commission Politique étrangère. Co-présidente du PNND



Votre ministre des Affaires étrangères vient d'annoncer que l'Autriche allait tenir, à Vienne, la troisième conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires. Quelle fut votre réaction et comment allez-vous promouvoir cette conférence ?

Ma réaction fut très positive et pleinement favorable. Depuis de nombreuses années, je suis très active sur les sujets de désarmement et de la politique antinucléaire. J'ai suivi de près la nouvelle approche que le gouvernement autrichien poursuit sur la scène internationale avec ses homologues norvégien et mexicain, et je suis très proche des ONG comme la Croix-Rouge, l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW), ICAN (Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires). Je pense qu'il était grand temps de donner de la place au désarmement dans ces discussions et non de se concentrer exclusivement sur le traité de non-prolifération. Il était important « de libérer » ces discussions de la pression des pays disposant d'un droit de veto, de l'ouvrir aux organisations de la société civile. Le désarmement nucléaire n'est pas simplement une question de sécurité nationale pour les États nucléaires, il aura un effet important dans le monde entier en raison des conséquences humanitaires des armes nucléaires. J'ai donc été très heureuse de voir un nombre d'États participants la conférence de Nayarit plus important que lors de celle d'Oslo, passant de 130 à 146. J'espère que nous serons en mesure de donner encore un nouvel élan lors de cette troisième conférence à Vienne.

Le jour où le ministère des Affaires étrangères autrichien a fait cette annonce, le comité des Affaires étrangères du Parlement a eu une première réunion avec les représentants d'ICAN Autriche et des membres du ministère. Nous sommes maintenant en contact très étroit avec le ministère des Affaires étrangères à ce sujet pour évaluer comment le Parlement va pouvoir soutenir cette conférence.

Comment le débat sur le désarmement nucléaire dans votre Parlement se déroule-t-il ?

C'est un sujet constant dans notre Parlement. Il y a un très large consensus en faveur du désarmement nucléaire, voir pour une abolition complète. En 2010, nous avons adopté une motion demandant au gouvernement d'augmenter son engagement dans la lutte pour un monde sans armes nucléaires et pour soutenir le plan en 5 points du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon. En 2012, nous avons adopté une motion visant à appuyer la réalisation d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient et à soutenir une résolution de l'Union européenne qui interdit les exportations d'armes vers les zones de crises, en particulier sur les systèmes qui peuvent être utilisés pour mener une guerre nucléaire. Je suis sûr que cette année, nous allons adopter une motion dans la perspective de cette troisième conférence.

Quels arguments utiliseriez-vous pour essayer de convaincre un parlementaire français sur la nécessité de parvenir au désarmement nucléaire ?

Je suis convaincu que nous n'allons pas être en mesure de conserver ce statu quo international beaucoup plus longtemps. Le TNP est basé sur un accord entre les États nucléaires et les États sans armes nucléaires. Les États nucléaires n'ont pas été à la hauteur de leur promesse d'abolir les armes nucléaires et je crains qu'il y aura de plus en plus d'États qui vont se lancer dans des programmes nucléaires. Cela va accroître le risque de conflits nucléaires entre les États, mais aussi la menace d'une attaque nucléaire par des terroristes. Conservez un arsenal nucléaire, même réduit, n'augmentera pas la sécurité de nos États. Un seul conflit nucléaire régional (volontaire ou réalisé par accident) aura des conséquences humanitaires dévastatrices pour le monde entier, par exemple de vastes pertes de récolte qui porteraient gravement atteinte à près de 2 milliards de personnes. De plus, les armes nucléaires coûtent énormément d'argent. Des moyens qui pourraient être mieux investis dans la modernisation de système d'arme conventionnel ou mieux encore dans la modernisation des industries, des infrastructures et de l'éducation.

Du côté de la société civile...

Appel aux parlementaires

La Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN) a lancé un appel international aux parlementaires, avec le soutien du réseau des Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement (PNND). Les parlementaires jouent un rôle très actif pour mettre en évidence les conséquences humanitaires et environnementales de l'utilisation des armes nucléaires comme étant une des raisons pour que la non-prolifération et le désarmement nucléaires soient une question vitale de ce XXI^e siècle. Cet Appel vise à renforcer le soutien mondial pour un traité d'interdiction des armes nucléaires, il demande à « tous les gouvernements nationaux de négocier un traité interdisant les armes nucléaires », dans les plus brefs délais, pour garantir que celles-ci ne soient plus jamais utilisées. Cet Appel, est déjà signé par 491 parlementaires de 24 États (dont Allemagne, Hollande, Canada, Royaume-Uni, Japon, Philippines). Plus de 150 gouvernements, le Secrétaire général des Nations Unies et le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge souhaitent lancer des travaux de réflexions sur ce futur traité.

DOCUMENT DISPONIBLE SUR : <http://www.icanw.org/projects/appeal/>

OÙ À DEMANDER AUPRÈS DE : jeanmarie@pnnd.org

France-Royaume-Uni

Une coopération nucléaire très privilégiée

En 2010 la France et le Royaume-Uni se sont lancés dans une coopération militaire très privilégiée (pour une durée de 50 ans) qui inclut un important volet nucléaire militaire, dans le domaine du programme de simulation de essais nucléaires. Une installation (Epure) est en cours de construction sur le site de Valduc (Côte-d'Or). Elle a pour objectif de garantir le fonctionnement des armes nucléaires et leur sûreté assurant la pérennisation des arsenaux nucléaires sur les prochaines décennies. Le 31 janvier 2014, cette coopération a été renforcée : désormais des « recherches conjointes dans les installations » du Laser mégajoules vont être réalisées, notamment sur la « certification d'ogive »...

Ouverture d'un débat au Sénat sur les armes nucléaires

Proposition : Mettre en place au sein de la Commission de la défense et des affaires étrangères du Sénat un cycle d'auditions sur « le désarmement et la non prolifération nucléaires ». Comme cela est en cours au sein de la commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée nationale, le Sénat devrait aussi conduire sa propre réflexion en auditionnant des experts. En complément des travaux des députés, le Sénat pourrait, par exemple, élargir les auditions à des parlementaires d'autres pays membres ou non de l'Union européenne ou de l'Otan (Belgique, Allemagne, Royaume-Uni, Suisse, Autriche...), ainsi qu'à des organisations internationales (Comité international de la Croix-Rouge, président de l'Union interparlementaire...), pour accroître la réflexion sur ce sujet.

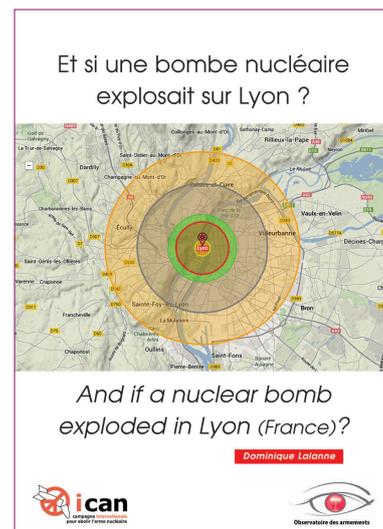
Questions écrites ou orales

Question à propos du respect du Traité de non-prolifération

La France a adopté le Document final de la Conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire de 2010. Ce texte prévoit un total de 22 mesures pour le désarmement nucléaire. La France s'était ainsi engagée à les réaliser, notamment la mesure n° 5 qui lui impose d'« accélérer les progrès concrets sur les mesures tendant au désarmement nucléaire et à faire rapport en 2014 au Comité préparatoire sur ces mesures ». M/M^{me} Le député ; M/M^{me} le sénateur demande au ministre des Affaires étrangères quelles nouvelles actions de désarmement nucléaire la France va-t-elle inscrire sur ce rapport sachant que la dernière action réalisée remonte à 2008, avec l'annonce du démantèlement d'un tiers de la composante aérienne par le Président Sarkozy ?

Question sur la modernisation des armes nucléaires françaises

Le 5 mai 2013, l'essai d'un missile M51 à partir du SNLE *Le Vigilant* a été un échec ; celui-ci « s'autodétruisant [...] pour une raison inconnue » selon la Direction générale de l'armement (DGA). Ce tir avait pour objectif de qualifier le couple M51/ *Le Vigilant*. Or, selon le *Bilan d'activité 2013* de la DGA « 2013 a été marquée par la mise en service du SNLE *Le Vigilant*, après son adaptation au M51 ». M/M^{me} Le député ; M/M^{me} le Sénateur demande au ministre de la Défense si cela signifie que le SNLE *Le Vigilant* est apte à assurer sa mission de dissuasion, malgré qu'il n'a pas réalisé avec succès son tir de validation ?



Et si une bombe explosait sur Lyon ?

Dans cette étude, Dominique Lalanne étudie le cas d'une bombe nucléaire de 150 kilotonnes qui viendrait à exploser sur la ville de Lyon. Quelles en seraient les conséquences dans les heures suivant l'explosion, mais aussi pour le futur. Une situation catastrophique, ingérable au sens propre du terme.

Cette étude — publiée en français et en anglais par l'Observatoire des armements et ICAN (campagne internationale pour abolir l'arme nucléaire) —, a été diffusée lors de la seconde conférence sur l'impact des armes nucléaires qui s'est déroulée à Nayarit au Mexique en février 2014.

ÉTUDE DISPONIBLE SUR :

<http://www.obsarm.org/spip.php?article224>



Le réseau des **Parlementaires pour la Non-prolifération Nucléaire et le Désarmement (PNND)**, est un forum international non partisan pour les législateurs. Ce réseau mondial (Australie, Allemagne, États-Unis, Finlande, France, Israël, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Norvège, Royaume-Uni, Pakistan...) réunit

plus de 800 parlementaires (19 en France) provenant de plus de 80 pays. Le PNND offre une variété de forums, d'initiatives, dans lesquels les législateurs peuvent apprendre les uns des autres à collaborer sur des mesures nationales, régionales et internationales. Il s'agit notamment des conférences, des newsletters, des séminaires et des contacts entre collègues parlementaires dans le but d'empêcher la prolifération et pour parvenir au désarmement nucléaire.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PNND : www.pnnd.org

CONTACT : Jean-Marie Collin, directeur France PNND, jeanmarie@pnnd.org • 06 37 94 62 41



L'**Observatoire des armements** est un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé à Lyon en 1984. Les activités de

recherche de l'Observatoire des armements se sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information trimestrielle, *La Lettre de Damoclès*, ainsi que des études et des ouvrages comme *Exigez ! un désarmement nucléaire total*, avec Stéphane Hessel et Albert Jacquard. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATIONS SUR L'OBSERVATOIRE : www.obsarm.org

CONTACT : Patrice Bouveret, directeur, patricebouveret@obsarm.org • 04 78 36 93 03